

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## TELT PRÉPARE SON FUTUR RÔLE DE GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE

**La version préliminaire du Document de Référence du Réseau est disponible en ligne**

*Chambéry, 24 février 2025* - Quels types de trains pourront circuler dans le nouveau tunnel de base du Mont-Cenis ? À quelle vitesse et avec quel tonnage ? De quel système de signalisation sera équipée la nouvelle infrastructure ?

La version préliminaire du Document de Référence du Réseau donne les premières réponses à ces questions et présente les caractéristiques fonctionnelles de la future section transfrontalière de la ligne ferroviaire Lyon-Turin. Ce document suit la structure rédactionnelle recommandée par RailNetEurope (RNE), l'association européenne des gestionnaires d'infrastructure et des organismes de répartition des capacités ferroviaires, et est conforme à la Directive UE 2012/34.

A l'occasion de ses 10 ans d'activité, TELT publie sur son site internet cette version préliminaire, marquant ainsi une étape clé dans sa préparation à son futur rôle d'exploitant du tunnel de base du Mont-Cenis, actuellement en construction entre Saint-Jean-de-Maurienne et Suse. Une fois la construction achevée, TELT sera, conformément aux accords internationaux, l'entité responsable de la commercialisation des sillons pour les trains de fret et de voyageurs, à grande vitesse et conventionnels, sur cette section entre la France et l'Italie.

Lionel Gros, Directeur-général adjoint et Directeur de la Division Ferroviaire de TELT, indique : « *Ce que nous construisons aujourd'hui sera demain au service des entreprises ferroviaires. C'est pourquoi, dès maintenant, nous sommes à leur écoute afin de les aider à préparer leur activité et à anticiper les caractéristiques des trains et matériels roulants qui utiliseront nos infrastructures. Cette publication constitue un moment unique et symbolique, la naissance de la relation partenariale et commerciale que nous voulons développer ensemble dans les années à venir.* »

Le Document de Référence du Réseau établit les caractéristiques fonctionnelles, les règles d'exploitation, les modalités de tarification et d'accès au réseau ferroviaire, garantissant un traitement équitable et non discriminatoire entre les différentes entreprises ferroviaires qui utiliseront l'infrastructure de TELT.

Ce document préalable est publié à titre informatif, en préfiguration du futur Document de Référence du Réseau et afin de diffuser au plus tôt les données disponibles à date.

Il sera complété progressivement.

Le nouveau tunnel permettra le transport international des marchandises, y compris le fret combiné, ainsi que le transport international de voyageurs.



Les principales caractéristiques de la nouvelle infrastructure sont :

- Des voies à écartement standard UIC de 1 435 mm
- Des voies adaptées à l'Autoroute Ferroviaire à Grand Gabarit, permettant le passage de wagons avec containers et semi-remorques, wagons de type Modalohr et wagons classiques MA 100 ou MA 120
- Une charge maximale de 1 600 tonnes pour les trains de l'Autoroute Ferroviaire à Grand Gabarit et Modalohr, et de 2 050 tonnes pour les trains de fret classiques
- Une vitesse maximale de 220 km/h pour les trains de voyageurs à grande vitesse et de 100/120 km/h pour les trains de fret
- Une longueur maximale de 400 mètres pour les trains de voyageurs et de 750 mètres pour les trains de fret
- Un système d'exploitation ERTMS avec gestion des itinéraires à déclenchement numérique
- Deux Postes de Commandement et de Contrôle du Trafic (PCC) situés à Saint-Jean-de-Maurienne et Suse
- Divers capteurs externes transmettant des informations aux PCC sur : température, vitesse et direction du vent, précipitations, température au niveau du rail, hauteur de neige, pression atmosphérique
- Des systèmes de détection à l'intérieur du tunnel pour : déraillement, température, flammes, fumée, chaleur, gaz toxiques et inflammables

TELT est le maître d'ouvrage et promoteur public binational chargé de la construction, de la gestion puis de l'exploitation de la section transfrontalière de la liaison ferroviaire fret et passagers Lyon-Turin. La société TELT est détenue à 50% par l'Etat français et à 50% par l'Etat italien à travers Ferrovie dello Stato Italiane (FS).

## Contacts Presse

**Hervé de Lacotte**, Directeur de la Communication et des Relations extérieures  
+33 789 22 11 77 - [herve.delacotte@telt-sas.com](mailto:herve.delacotte@telt-sas.com)

**Sara Settembrino**, Responsable des Relations Presse  
+39 334 62 19234 - [sara.settembrino@telt-sas.com](mailto:sara.settembrino@telt-sas.com)